GDS Bretagne
L'action sanitaire ensemble

le Kiosk

le magazine d'information de GDS Bretagne

Le dossier p. 7-9
Mes services de A à Z : paroles d'éleveurs

n°09
MAI. 2015

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Entre nous
La DRAAF, un partenaire régional majeur en santé animale
p. 6

Portrait
Benjamin Seiler. Au pays des eaux vives
p. 15

édito

De A à Z...

Les services de GDS Bretagne, pour la section bovine, sont présentés dans le document qui vous a récemment été envoyé : « Mes services de A à Z ». Pour les autres sections, les supports sont en cours de préparation et suivront prochainement.

Ce document vous informe sur les aides techniques et financières que GDS Bretagne peut vous apporter suivant votre situation d'élevage.

Mais c'est également un rappel des objectifs de santé à atteindre dans chacun de vos élevages grâce à nos actions et avec votre implication. Votre engagement d'adhérent est en effet essentiel pour sécuriser votre élevage et nous permettre d'organiser et de coordonner collectivement nos actions et nos moyens.

La parole donnée à 4 éleveurs, qui nous parlent de leur situation et de leur vécu d'adhérent, illustre les actions présentées dans « Mes services de A à Z ».

Certains de ces services sont menés avec des partenaires. Dans ce numéro la DRAAF et en particulier le Service Régional de l'Alimentation apporte sa réflexion sur notre mission d'Organisme à Vocation Sanitaire régional dans le domaine animal, que l'Etat nous confie.

A comme Adhérent, B comme Besoins, E comme Engagement, P comme Partenaires, R comme Responsabilité, S comme Services... de A à Z, pour chaque lettre on peut aisément trouver au moins un mot pour exprimer notre volonté et notre détermination à réussir ensemble.

Bonne lecture !

Le Président,
Jean-François TREGUER

sommaire

CÔTÉ GDS p/ 3 - 5

Réunions annuelles des adhérents • Pharmacie vétérinaire • Santé des veaux • GDS Bretagne au Kirghizistan • Influenza aviaire • Boiteries • Agrandissement de troupeau • VHP • Référence bâtiment veaux • Suivi des ateliers génisses

ENTRE NOUS p/ 6

• La DRAAF

À VOTRE SERVICE p/ 6

• Sanael Éleveur

LE DOSSIER p/ 7 - 9

• **Mes services de A à Z**

RENDEZ-VOUS p/ 10

BONS PLANS p/ 10

• L'épilation thermique de la mamelle

REGARD SUR... p/ 11

• Claude Férec : la science dans les gènes

EN PRATIQUE p/ 12 - 13

• Quizz retour des veaux du marché • Avortements • Paratuberculose ovine • Une brosse pour le confort des vaches • Sécuriser les pratiques d'épandage • La besnoitiose • Un nouveau ravageur des ruches • Maîtriser les coléoptères en poulailler

C'EST LA SAISON p/ 14

• Le parasitisme ovin • Caprin : entretien de la machine à traire • Lutte contre les mouches

PORTRAIT p/ 15

• Benjamin Seiler : au pays des eaux vives

GDS Bretagne
L'action sanitaire ensemble

13 rue du Sabot - BP 28
22 440 Ploufragan
tél. 02 96 01 37 00
fax 02 96 01 37 95
www.gds-bretagne.fr

Directeur de la publication : Jean-François Tréguer - **Directeur de la rédaction :** Patrick Le Provost - **Rédacteur en chef :** Marie-Hélène Garrec - **Coordination de la rédaction :** Johann Guermonprez - **Comité de rédaction :** Emilie Gillot, Johann Guermonprez, Rémi Mer - **Ont participé à ce numéro :** Muriel Rostoll, Hélène Maunoury, Loïc Maurin, Thomas Aubineau, Félix Mahé, François Guillaume, Daniel Le Clainche, Johann Guermonprez, Thierry Le Falher, Grégory Quinet, Géraldine Rousseau, Rémi Mer, Laurent Cloastre, Alban Barbé, Grégoire Kuntz - **Conception et réalisation :** À l'encre Bleue - **Crédits photographiques :** GDS Bretagne, Johann Guermonprez, Emilie Gillot, Daniel Le Clainche, Franck Lollivier, Rémi Mer - **Impression :** Graphicentre - **Routage :** SOTIAF - **Dépôt ISSN :** 2264-6353

réseau

Réunions annuelles des adhérents

Du 13 janvier au 10 mars 2015, 50 réunions annuelles des adhérents réparties sur les 4 départements bretons, ont été organisées pour la première année d'une manière commune. Ces rendez-vous de proximité ont été l'occasion de présenter aux éleveurs et aux élus locaux la nouvelle organisation de GDS Bretagne sur le terrain, le fonctionnement rénové de la représentation des éleveurs et de rappeler toute l'importance de leur implication au sein de l'association. Des thèmes d'actualité techniques, comme l'Influenza aviaire ou les boiteries des bovins, ont également été abordés.

Chaque réunion de zone a été l'occasion d'élire les représentants de GDS Bretagne au niveau local.

Ces représentants se retrouveront en comité de zone afin de définir les actions ou formations sanitaires qui seront programmées cette année. Chaque zone disposera d'un budget local pour mettre en place ses actions.

Muriel Rostoll
Responsable Réseau

Réunion de la zone Presqu'île - Arrée 11/02/2015 (29)

réglementation

Pharmacie vétérinaire

Les GDS, GTV et DDPP de Bretagne s'associent pour accompagner les élevages dans leur mise en conformité par rapport au décret « prescription-délivrance ». Ces trois structures ont ainsi rédigé conjointement la fiche d'information « Pharmacie vétérinaire : éleveurs comme vétérinaires vont devoir changer leurs habitudes », jointe à ce magazine, afin de sensibiliser un maximum d'éleveurs.

Hélène Maunoury
Rédacteur technique

sondage

Les GDS sur le podium !

Dans ce sondage BVA, publié par Terre-net en avril 2015, les GDS sont confirmés dans leur position d'organisme agricole utile aux agriculteurs, en particulier au sein des organismes d'élevage. Un précédent sondage réalisé en 2013 créditait déjà les GDS de 74% d'opinion favorable et de la 3e place. L'Institut de l'élevage, le Cetiom devancent les Chambres d'agriculture et les syndicats agricoles qui restent en retrait.

Estimez-vous que ces organismes agricoles sont utiles pour exercer votre profession d'agriculteur ?

Source : Baromètre Terre-net Bva

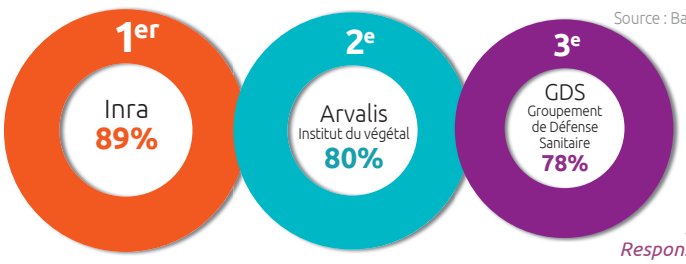

Johann Guermonprez
Responsable Communication

Santé des veaux
Tu seras ma meilleure vache !

Depuis bientôt 10 ans, Loïc Maurin, vétérinaire et référent veaux de GDS Bretagne, suit la santé des veaux. Il a mis au point avec ses collègues une méthode d'intervention dans les élevages sujets à de forts taux de mortalité.

Si celui-ci est supérieur à 10% ou en cas de pathologies néonatales importantes, un audit et des visites de suivi sont assurés, parfois couplés à des analyses en cas de diarrhées ou de problèmes respiratoires. Loïc Maurin qui anime également des formations (vêlage, maladies néonatales) nous donne quelques arguments pour inciter les éleveurs à ne pas négliger le « poste » veau.

« Il m'arrive d'entendre : *" je ne fais pas appel à mon véto pour un veau. À 50 euros, cela ne vaut pas la peine "*. La valeur marchande d'un veau laitier est souvent basse, il est difficile d'attirer l'attention des éleveurs sur les soins à leur apporter. On peut considérer que c'est un mauvais calcul !

Compte tenu des investissements importants réalisés en amont il est crucial de réussir l'élevage des veaux. La génétique en est le premier maillon. Il est dommage de payer des doses, quel qu'en soit le prix, pour au final envoyer l'animal à l'équarrissage. L'addition est encore plus salée lorsque l'éleveur a investi dans des doses sexées et dans des systèmes de surveillance des vêlages. Quand on sait que l'essentiel des diarrhées est lié à des carences de couverture colostrale et à des défauts des techniques d'allaitement, les rappels fréquents à la zootechnie de base par nos conseillers est la meilleure prévention !

Il ne faut pas oublier que toute vache championne ou plus simplement toute bonne vache du troupeau a d'abord été une jolie génisse en bonne santé ! »

Loïc Maurin
Référent Santé des veaux

traçabilité

Un système de traçabilité des animaux au Kirghizistan

Le Kirghizistan est un petit pays de 5 millions d'habitants, situé en Asie centrale. L'agriculture se compose essentiellement de l'élevage ovin (5 millions de têtes) et bovin (2 millions de têtes). Un éleveur moyen possède une quarantaine de moutons et 1 à 5 vaches. Toutefois, des élevages de plusieurs centaines de vaches issus des anciennes fermes collectives se développent.

Le gouvernement kirghize a récemment décidé de mettre en place un système de traçabilité des animaux d'élevage, financé par la F.A.O. (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture). Après plusieurs années de surveillance et de vaccination, la lutte contre la brucellose et la tuberculose doit maintenant passer par un suivi individuel des animaux. Le pays souhaite également rentrer dans une union commerciale avec le Kazakhstan et la Russie, d'où l'obligation de traçabilité des animaux.

L'Arsoe Bretagne, en partenariat avec l'EDE et GDS Bretagne, a répondu à un appel d'offres de la F.A.O. pour d'une part conseiller les autorités sanitaires kirghizes sur la mise en place et le suivi d'un système d'identification, de suivi de mouvements d'animaux puis l'organisation et le suivi de la prophylaxie sanitaire et d'autre part, concevoir l'outil informatique de gestion du futur système de traçabilité.

Thomas Aubineau
Responsable technique

aviculture

Influenza aviaire : action de GDS Bretagne OVS régional dans le domaine animal

Un nouveau virus Influenza aviaire (H5N8), hautement pathogène est apparu en Asie début 2014. On a recensé 11 foyers en Europe dans les élevages avicoles entre novembre 2014 et février 2015.

Le Ministère de l'Agriculture a dû relever le niveau d'alerte en France du risque négligeable à modéré (échelon 3 sur 5). Les mesures de prévention associées ont donc été rappelées à tous les membres de la filière avicole. GDS Bretagne en tant qu'OVS doit assurer leur mise en place par des bulletins d'information réguliers. Des articles de presse et les techniciens GDS Bretagne lors des visites d'élevages avicoles informent les éleveurs sur l'application de ces mesures.

Un plan général de maîtrise de l'Influenza aviaire associant les opérateurs de la filière avicole est par ailleurs actuellement en cours d'élaboration. GDS Bretagne peut mettre à disposition de l'État des moyens humains et matériels pour prévenir et maîtriser si nécessaire les foyers potentiels de cette maladie.

Félix Mahé
Référent Avicole

nouveauté

Contre les boiteries, entrez dans l'action !

En Bretagne, GTV et GDS ont développé ensemble un service de conseil pour les éleveurs confrontés aux problèmes de boiteries. Pour lancer l'action sur le terrain 80 vétérinaires praticiens, 4 conseillers spécialisés et 2 vétérinaires du GDS ont participé cet hiver à des réunions sur l'ensemble de la région.

Pour toute information n'hésitez pas à contacter votre vétérinaire traitant ou votre conseiller technique local.

Un dépliant présentant l'action est également à votre disposition.

Thomas Aubineau
Référent Boiteries

vente ou fusion de troupeau

Agrandissement de troupeau : bien anticiper

Il est important de bien anticiper l'achat ou une fusion de troupeaux afin de minimiser les risques de transmission de certaines pathologies. Dans ce cadre, GDS Bretagne peut vous proposer une évaluation sanitaire des troupeaux concernés, par la connaissance des critères épidémiologiques et si besoin, le recours à des analyses ciblées. Pour garantir l'agrandissement dans des conditions sanitaires maîtrisées, il est important d'informer le GDS **dans un délai minimum de 2 mois et idéalement 6 mois à l'avance**. En deçà de ce délai, les conditions techniques et financières du protocole ne pourront être appliquées.

Si vous vendez votre troupeau ou si vous fusionnez avec un autre élevage, contactez le GDS dès le début de votre projet !

François Guillaume
Référent Fusion de troupeaux

VHP

Action Vaches à Haut Potentiel : ça bouge en 2015 !

Si votre cheptel est inscrit à un organisme de sélection, cette action vous concerne comme plus de 600 éleveurs déjà adhérents aujourd'hui. En 2014 près de 200 bovins ont bénéficié d'une indemnité complémentaire (de 646 € en moyenne) qui s'ajoute à celle versée par GDS Bretagne.

TROIS NOUVEAUTÉS

1. Tout bovin éligible à l'indemnisation dans le cadre d'un plan d'action GDS Bretagne, ayant un index individuel, sera indemnisé sur la base de sa valeur d'estimation (selon le barème VHP).
2. L'indemnisation des bovins classés en morphologie exceptionnelle de race laitière a été revalorisée.
3. Tout éleveur adhérent à l'action VHP qui souhaite qualifier son élevage en paratuberculose (ACERSA) bénéficiera de la prise en charge de l'intégralité des frais d'analyses et honoraires vétérinaires.

Thierry Le Falher
Responsable de l'action VHP

référence

GDS Bretagne, à la pointe sur les bâtiments veaux !

Jacques Capdeville de l'Institut de l'Élevage anime le groupe national d'experts sur les références en logement des veaux laitiers. Il a découvert le concept de « pouponnière », mis en avant par GDS Bretagne et il a souhaité le présenter au SPACE 2014.

Le 4 décembre 2014 un groupe de 17 conseillers bâtiments sont venus en Bretagne de toute la France pour se former au diagnostic d'ambiance en bâtiment. Le GAEC Elie Miché de MOHON (56) a accueilli le groupe pour découvrir le concept de « pouponnière » présenté par Daniel Le Clainche, référent bâtiments de GDS Bretagne.

« C'est un concept innovant, bien pensé avec un usage et un besoin ciblés, techniquement performant et applicable partout. Les GDS sont les interlocuteurs adaptés pour cette problématique», indique Jacques Capdeville. *« Je suis responsable du projet veaux dans le cadre du plan EcoAntibio 2017. Ce type de conception répond bien aux enjeux de ce plan EcoAntibio, d'un point de vue, technique, économique, mais également pour le confort de l'éleveur ! »*, rajoute-t-il.

Daniel Le Clainche, Référent Bâtiments

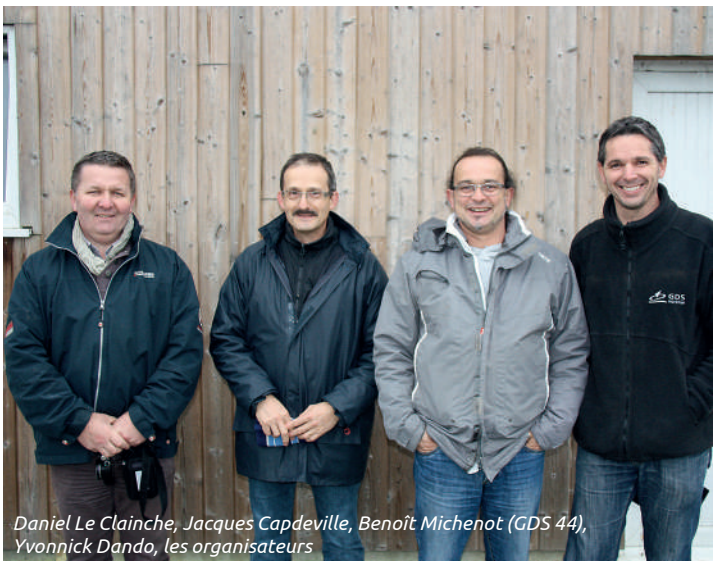
Daniel Le Clainche, Jacques Capdeville, Benoît Michenot (GDS 44), Yvonnick Dando, les organisateurs

partenariat

Pierrick Cotto, Pdt d'Eilyps et Jean-François Treguer, Pdt de GDS Bretagne

Suivi santé des ateliers de génisses

À l'occasion d'une conférence de presse, Eilyps et GDS Bretagne ont signé le 9 février 2015 une convention de partenariat pour encadrer techniquement et sécuriser sanitairement l'élevage de génisses, une activité contractualisée entre le naisseur et l'éleveur.

GDS Bretagne a élaboré un protocole technique permettant de maintenir le statut sanitaire de tous les élevages engagés, notamment à travers le suivi des génisses au cours des 24 mois d'élevage.

En Ille-et-Vilaine, ce service spécifique s'appelle Délèg'génisses. Dans les autres départements, ce suivi pourra être assuré auprès d'un groupe d'éleveurs, naisseurs et éleveurs, adhérents dans le cadre d'un contrat avec GDS Bretagne.

Johann GUERMONPREZ
Responsable Communication

Coordonner, piloter : La DRAAF, un partenaire régional majeur en santé animale

La DRAAF est depuis un décret de décembre 2008 l'échelon régional du Ministère de l'agriculture chargé de mettre en œuvre la politique de l'Alimentation, dans les domaines du végétal, de l'animal et des aliments.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Karine Proux, chef du SRAL (Service Régional de l'Alimentation) explique : « *la DRAAF est le lien entre la Direction Générale de l'Alimentation du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et les départements. Notre mission régionale nous conduit à coordonner et harmoniser les actions, mais également à accompagner les Directions Départementales (DDCSPP) qui ont la compétence de mise en œuvre sur le terrain. Nous veillons à conserver la proximité avec les acteurs locaux, c'est essentiel pour l'efficacité de nos missions. Votre évolution des GDS en Bretagne me semble suivre la même logique* ».

C'est au sein du pôle coordination du SRAL que la santé animale est suivie par Valérie Morin. « *Je suis l'interlocutrice directe de Félix Mahé pour la mise en œuvre des plans d'urgence et de Laurent Cloastre pour les missions de surveillance sanitaire déléguées par l'Etat à l'OVS GDS Bretagne* ».

Actuellement une rencontre trimestrielle est nécessaire pour préparer la reconnaissance par une accréditation nationale « qualité », de la délégation pour la mise en œuvre des prophylaxies bovines (tuberculose, brucellose, leucose). « *L'État délègue, mais impose des exigences de qualité du travail assuré par GDS Bretagne* », précise-t-elle. D'autres chantiers sont en cours comme les contrôles des mouvements d'animaux et les prophylaxies des petits ruminants, preuve de la confiance historique accordée aux GDS départementaux et renouvelée à l'OVS GDS Bretagne. « *L'OVS est un acteur opérationnel de l'épidémiosurveillance et des plans de lutte contre les maladies à enjeux sanitaire et économique* », ajoute Valérie Morin.

Valérie Morin, Chargé de mission Santé-protection animale et Karine Proux, chef du SRAL

« *GDS Bretagne a, en effet, été reconnu OVS (Organisme à Vocation Sanitaire) par l'État depuis mars 2014, et il lui revient de mettre en place une organisation sanitaire représentative de l'ensemble des filières animales bretonnes. En Bretagne, on est assez précurseur et même moteur du fait de notre statut de première région agricole française, et nous comptons beaucoup sur l'OVS en tant qu'interlocuteur majeur dans la construction de la gouvernance sanitaire régionale* », conclut Karine Proux. Un partenariat exigeant, mais de qualité !

Johann Guermonprez
Responsable Communication

SANAEL Éleveur : Votre élevage en quelques clics !

Consultez simplement et rapidement les données sanitaires de votre élevage via notre interface destinée aux éleveurs. Vous y retrouverez l'ensemble des analyses effectuées dans votre cheptel ou par exemple la possibilité de solliciter une intervention « boiterie ».

Vous pouvez également accéder aux informations concernant vos bovins, leurs analyses et leur statut sanitaire (garanti BVD non IPI, descendant de bovin négatif en néosporose, etc.) et consulter la situation sanitaire de votre cheptel comme par exemple les qualifications et appellations de votre troupeau en IBR ou BVD, ainsi que les suivis en cours. En cas d'achat ou de vente de bovin, vous retrouverez toutes les exigences à l'introduction.

Un module accessible par les vétérinaires a été ouvert fin janvier qui offre la possibilité à tous les vétérinaires traitants d'accéder aux analyses des cheptels de leur clientèle. Cette plateforme informatique apporte une meilleure efficacité dans les échanges d'informations entre le GDS, l'éleveur et son vétérinaire mais aussi dans le suivi des actions et conseils apportés.

SANAEL

www.sanaeleleveur.fr

Demandez votre identifiant et votre mot de passe au GDS.

Gregory Quinet
Responsable Sanael

Marie Laure

Laurent

Mes services de A à Z : paroles d'éleveurs

Didier

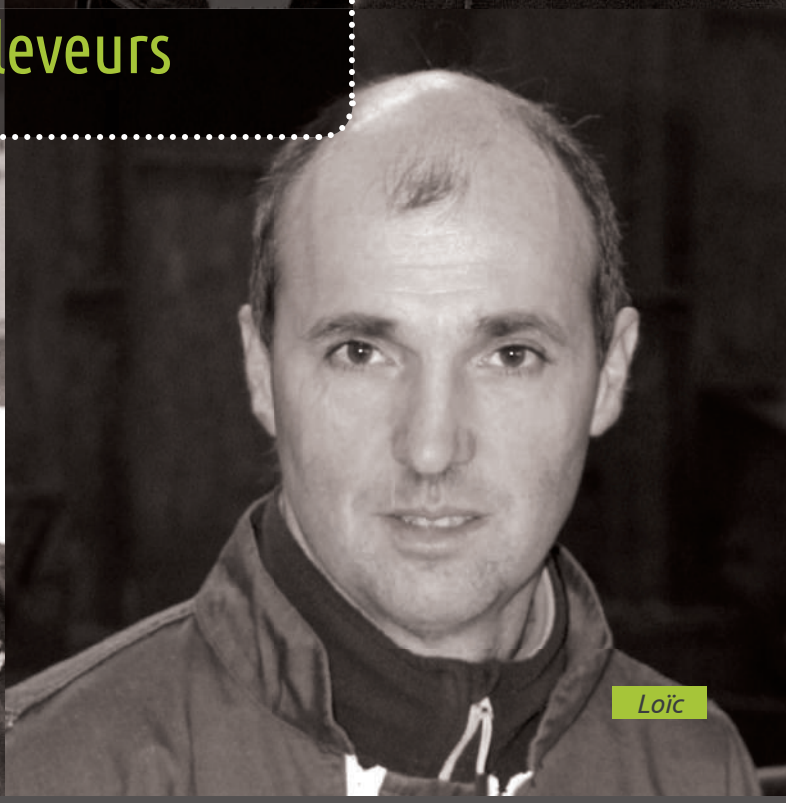

Loïc

Les services proposés par GDS Bretagne ont beaucoup évolué pour s'adapter continuellement à vos besoins.

Pour la section bovine, ils sont aujourd'hui répartis sur 4 domaines : la veille sanitaire, l'assainissement et la maîtrise collective, le conseil santé et la formation.

« 4 témoignages illustrant chacun une action... »

Retrouvez dans ce dossier 4 témoignages illustrant chacun une action. Chaque section aura prochainement sa carte de services !

Dossier réalisé par Géraldine Rousseau, Hélène Maunoury, Laurent Cloastre, Daniel Le Clainche et Johann Guermonprez

Veille sanitaire

► Valoriser l'excellence sanitaire des élevages bretons !

La situation sanitaire actuelle des cheptels bretons est exceptionnelle grâce à notre action collective depuis plus de 60 ans. Chaque année plus de 165 000 analyses de sang ou de lait sont réalisées (pour suivre notamment la brucellose, la leucose, l'IBR, la BVD). Plus de 100 000 bovins sont introduits en Bretagne et font l'objet d'un contrôle sanitaire à l'introduction. 1,2 millions d'ASDA sont délivrées annuellement à la naissance ou lors d'un mouvement de bovin pour attester de la qualification sanitaire de l'élevage détenteur.

Cette très bonne santé permet de faire des économies. Grâce à son statut IBR de « zone épidémiologiquement favorable », la Bretagne, zone E, bénéficie d'un allégement des prophylaxies, économisant ainsi 485 000 € par an, et d'une dérogation pour les analyses à l'achat, soit 2 300 000 € d'économies par an pour les éleveurs. La notoriété sanitaire bretonne favorise également l'ouverture des marchés ; la preuve, le premier investissement majeur à l'étranger de l'industrie laitière chinoise s'est naturellement effectué en Bretagne. C'est aussi l'opportunité d'obtenir des allègements des conditions sanitaires à l'exportation pour trouver des débouchés pour les bovins bretons.

témoignage

Didier Gilbert s'est installé à la suite de son père en 1985. Son troupeau limousin comprend 60 mères.

Fréquentant les concours depuis 1983, Didier a présenté des animaux au SPACE pour la première fois en 1987. *« Depuis, j'y participe tous les ans », insiste le président du Syndicat Départemental Limousin 35 et de la Fédération Limousine de Bretagne. « En Bretagne, on est très exigeant sur les règlements sanitaires des concours et leur mise en application. Notre excellente situation sanitaire nous l'impose et le justifie à la fois ! »*

« Depuis 1999, les éleveurs inscrits au Herd book Limousin sont tous engagés en qualification Acersa paratuberculose », indique Didier. « Sur le marché du broutard aujourd'hui, notre situation est excellente en IBR ; cela nous avantage par rapport à nos concurrents directs de Pologne ou d'Irlande… qui ont par ailleurs monté leurs cheptels en achetant nos animaux ! », ajoute-t-il avec malice.

C'est l'ensemble de l'élevage breton qui bénéficie de cette excellence en santé et la présence locale du SPACE, ambassadeur international, en est aussi une vitrine. Réaliste et exigeant, Didier reste vigilant : *« J'ai lu dans 'Mes Services de A à Z' que le GDS favorise les contrôles avant la vente. C'est bien ! Il faudrait le généraliser à tous les bovins vendus à l'élevage, y compris à l'extérieur de la région… pour mettre en valeur la qualité sanitaire du cheptel breton ! »*

Assainissement et maîtrise collective

► En cas de problème, retrouver rapidement un élevage sain.

Les GDS bretons proposent depuis fin 2013 une nouvelle stratégie de maîtrise de la paratuberculose en élevage bovin laitier. Des travaux de recherche, réalisés en partenariat avec l'INRA, ONIRIS (Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes) et les GDS du Grand Ouest ont démontré que protéger les veaux de la contamination est un facteur-clé pour maintenir une prévalence très faible dans le troupeau adulte.

Le nouveau protocole vise donc à assurer la protection du pré-troupeau (veaux avant sevrage et génisses jusqu'à l'insémination). Un audit d'élevage réalisé par le conseiller du GDS met en évidence les sources de contamination des jeunes bovins et fournit les conseils adaptés pour les limiter. Ensuite, la détection des animaux contagieux et leur élimination permet de baisser la pression de contamination. De nouvelles techniques d'analyses plus sensibles ont également été développées.

Ce nouveau protocole de maîtrise du risque individuel, couplé à la prochaine mise en place de statuts de cheptels, permettra de sécuriser les mouvements d'animaux, et d'apporter ainsi une réponse collective aux éleveurs qui souhaitent des garanties sanitaires lors d'achats d'animaux.

témoignage

Loïc Dauvier est associé du Gaec Grazure ; il suit le plan de maîtrise démarré en janvier 2014.

La 1re visite du conseiller spécialisé a permis de sécuriser l'élevage des veaux. C'est avec un certain stress que Loïc a attendu les résultats des dépistages : 4 vaches seront à réformer. Les prochaines analyses (génisses et environnement) planifiées sur 2 ans confirmeront que la contamination des jeunes est devenue très résiduelle, voire nulle.

Loïc est très satisfait du suivi : *« Ce nouveau protocole préventif et curatif, protège les générations à venir tout en éliminant les animaux malades ou excréteurs. C'est très rassurant et responsabilisant : bien connaître la maladie nous aide à comprendre l'utilité de protéger les jeunes animaux et à modifier certaines pratiques. Ce protocole donne de la souplesse pour réformer et continuer à produire du lait tout en maîtrisant la maladie. Nos besoins d'éleveurs ont été bien compris pour gérer efficacement ce risque dans l'élevage. »*

Conseil santé

► Un appui technique individuel pointu.

Pathologies respiratoires, diarrhées néonatales, mammites sont des problèmes multifactoriels pour lesquels le bâtiment peut être en cause. Le diagnostic « d'ambiance et de l'hygiène du bâtiment » permet de le vérifier, puis de proposer des pistes d'amélioration.

Équipé de matériel de mesure spécifique, le conseiller spécialisé assure :

- **Le relevé des paramètres techniques** : implantation, environnement, surfaces de vie, sol, surfaces des entrées et des sorties d'air, volumes d'air.
- **La mesure des paramètres d'ambiance** : température, luminosité, humidité, teneur en ammoniac, vitesse d'air, visualisation des circuits d'air à l'aide de fumigène.
- **La synthèse des observations** pour établir le lien entre les problèmes sanitaires rencontrés et les observations.

En concertation avec l'éleveur, des solutions simples et efficaces sont proposées en tenant compte des aspects techniques, pratiques et financiers. L'aménagement des entrées et sorties d'air en bâtiment adulte et l'amélioration de l'isolation des bâtiments des jeunes veaux sont souvent ciblés. Après la mise en œuvre des préconisations, le conseiller s'assure de la bonne ambiance du bâtiment. Mais c'est dès la conception qu'il faut y penser : le conseiller GDS apporte alors aux éleveurs les éléments de réflexion nécessaires.

témoignage

Laurent Dupé est associé du GAEC Dupé-Briend depuis 3 ans. Le troupeau compte aujourd'hui 120 vaches laitières.

***« Au début notre priorité a été de prévoir l'installation des veaux. Avec plus de vaches, on peut augmenter le temps de traite, mais il faut de la place pour la relève ! »*, explique Laurent.**

La construction d'un bâtiment pour loger tous les veaux a alors démarré. *« On pensait que notre projet tenait la route, mais le conseiller bâtiment nous a alerté sur les risques importants qu'on prenait en faisant cohabiter toutes les classes d'âge de veaux sous le même toit. »*

Le projet est modifié pour créer une pouponnière en séparant les 0-6 mois, dans un espace dédié, isolé et à l'ambiance maîtrisée. L'investissement est vite rentabilisé. *« On n'a plus de problème sur les jeunes veaux qui grandissent bien, donc pas de stress ! Le confort de travail est un vrai plus ; on est suffisamment dehors toute l'année pour apprécier travailler dans cette nurserie ! »*

Le bon fonctionnement de la pouponnière en ventilation dynamique a ensuite été vérifié par le conseiller bâtiment. *« Avec le recul, heureusement qu'on a été alerté assez tôt pour intégrer les contraintes de santé dès la conception du bâtiment. Il faut communiquer sur ce service préventif, avant que les problèmes n'arrivent, d'autant qu'il est inclus dans la cotisation ! »*, conclut-il.

Formation

► Actualiser ses connaissances pour être plus performant

Une des préoccupations majeures des éleveurs transformant ou vendant du lait cru est d'éviter une contamination de leurs produits par *Salmonella, Listeria, Escherichia coli* ou par des toxines issues de *Staphylococcus aureus*.

L'action « Producteurs laitiers fermiers », mise en place en 2014, accompagne ces éleveurs de plus en plus nombreux, pour sécuriser leurs produits. La formation *« Une conduite d'élevage maîtrisée pour des produits sains »* en est la base. La journée, organisée en partenariat avec les laboratoires publics bretons, aborde les risques de contamination dans l'élevage. En effet, dans la plupart des cas, les pathogènes potentiels entrent en jeu avant la réception du lait dans le tank.

L'expertise complémentaire de GDS Bretagne et des laboratoires est mise à profit dans l'animation de la formation, riche en échanges avec les participants. La visite du laboratoire permet de mieux voir comment sont analysés leurs produits. L'interprétation des résultats fournit aux stagiaires les clés pour valoriser leurs autocontrôles. Les facteurs de risque de chaque pathogène et les moyens de maîtrise spécifiques sont détaillés, pour que chacun identifie les pratiques à modifier dans son élevage.

témoignage

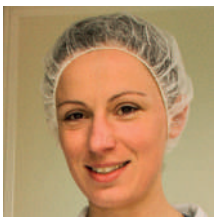

Marie-Laure Descreux, installée depuis 2 ans en production caprine, possède 28 chèvres de race Alpine.

Son objectif est de passer à 40 et ainsi optimiser l'atelier de transformation fromagère.

Ses fromages sont vendus en direct à la ferme, sur les marchés et en magasin de producteurs. On les trouve également en restauration et dans les grandes surfaces locales. *« Notre exigence permanente est de garantir un produit de bonne qualité gustative et sanitaire. La formation proposée m'a rassurée. Maîtriser les risques en amont du tank permet d'éliminer 80 % des contaminations ! L'apport technique pour mieux connaître les germes à problèmes m'a d'abord stressé, mais très vite, savoir les dépister, les identifier et prévenir leur introduction dans l'élevage et l'atelier de transformation rassure. Et puis, on apprend à réagir en cas de problème ; dans ce cas, la rapidité est primordiale.*

L'apport des laboratoires est essentiel pour prendre conscience de la traçabilité des analyses ! Adhérente au GDS depuis 1 an, j'ai été bien conseillée par les référents techniques de la section au démarrage de l'élevage. Cette nouvelle formation m'apporte de l'expérience dans de bonnes conditions ! », ajoute-t-elle.

RENDEZ-VOUS

DANS LES TERRITOIRES

CÔTES D'ARMOR

- **Terralies**
  29, 30 et 31 mai - Saint-Brieuc
- **National Normand**
  29 et 31 mai - Saint-Brieuc
- **Terre Attitude**
  22 et 23 août - Plélo et Plouvara

Formations

- **Boiteries**
  4 juin
  Zone de la Côte d'Emeraude
  à Saint Alban
- **Qualité du Lait / Mammites**
  10 juin
  Zone Dinan-Evran-Plélan
- **Qualité du Lait / Mammites**
  25 juin
  Zone Broons-Caulnes
  au Lycée Agricole de Caulnes

MORBIHAN

- **Comices**
  13 juin - Locminé, St-Jean à Billio
  19 juin - foire de Molac
  20 juin - L'Oust et du Lié à Réguiny
  27 juin - Plouay à Inguiniel
  4 juillet - Cléguérec à Séglien
- **Fête de l'Agriculture**
  6 septembre - Kernascléden

FINISTÈRE

- **Comices**
  7 juin - Morlaix
  14 juin - Elorn Penfield et Carhaix
  5 juillet - Pleyben
  12 juillet - Plouigneau
  29 août - Bigouden et Bout du Monde
- **Agrifête**
  22 et 23 août - Pleyber-Christ

ILLE-ET-VILAINE

- **Comices**
  27 juin - Saint-Sauveur des landes
  4 juillet - Le Pertre
  22 août - Villamé
  29 août - Pipriac
  5 septembre - St-Uniac, Goven, Pancé à La Mézière
  6 septembre - Chasné sur Illet
  12 septembre - St-Thurial à Chevaigné
- **Fête des Jeunes Agriculteurs, Finale Régionale de Labour**
  29 et 30 août - Bazouges la Pérouse

BRETAGNE

- **AG GDS Bretagne**
  16 juin
  Palais des congrès de Saint-Brieuc
- **SPACE**
  du 15 au 18 septembre
- **Comité territoriaux**
  Ille-et-Vilaine - 29 mai - Rennes
  Côtes-d'Armor - 1er juin - Ploufragan
  Finistère - 5 juin - Pleyben

Toutes les dates des manifestations agricoles estivales sont à retrouver sur le site www.gds-bretagne.fr

BON PLAN

L'épilation thermique de la mamelle

L'épilation thermique permet d'améliorer l'hygiène de la mamelle. L'absence de poils facilite la préparation des trayons à la traite et limite surtout l'accumulation des bactéries sur la peau. Elle améliore également la qualité de la traite en évitant que des poils ne soient pris dans un manchon, engendrant ainsi des entrées d'air dans le faisceau et une gêne pour la vache.
Dans le cas d'une traite robotisée cette opération est tout aussi indispensable. En effet, la présence de poils engendre une détection moins efficace des trayons par la caméra du robot ce qui peut entrainer un échec de la traite.
L'épilation thermique consiste à appliquer sur la mamelle une flamme froide à l'aide d'un lance-flammes (gaz propane) lorsque les vaches sont bloquées au cornadis. Une seconde suffit pour brûler l'intégralité des poils. L'opération est à renouveler tous les 3 à 4 mois.

Daniel Le Clainche
Référent Technique de traite

LE CHIFFRE

25 014

c'est le nombre total d'éleveurs adhérents de GDS Bretagne, pour l'ensemble des 7 sections

la bulle

L'interview

Claude Férec

La science dans les gènes

Le breton Claude Férec s'est fait un nom à l'international dans le domaine des maladies génétiques rares, comme la mucoviscidose. Directeur d'un laboratoire INSERM* de génétique à Brest, il met toute son énergie à donner aux malades des raisons de vivre, mieux et plus longtemps.

Quel est votre itinéraire professionnel ?

Je suis né à Rostrenen. Mon cursus n'est pas ordinaire. J'ai fait une école préparatoire pour être vétérinaire. Comme j'ai échoué au concours, j'ai fait des études de pharmacie à Rennes, puis médecine à Brest où j'enseigne toujours. J'ai passé un doctorat de sciences à 38 ans à l'Université Pierre et Marie Curie en présentant une thèse sur la mucoviscidose. Dès 1984, j'ai pris la direction d'un laboratoire de recherche sur ces maladies génétiques au Centre de transfusion Sanguine de Brest. Certaines sont rares comme la mucoviscidose, la pancréatite, l'hémochromatose…On vient de fêter les 30 ans du labo qui compte désormais 70 personnes. Entre temps, nous avons été agréés comme laboratoire de l'INSERM.

Sur quoi travaillez-vous actuellement ?

Nous avons plusieurs axes de recherche. Le 1er concerne la génétique et l'influence de gènes sur l'apparition de maladies. À travers la génomique fonctionnelle, nous cherchons à comprendre les modalités d'expression de ces gènes, les interactions entre eux et avec l'environnement. Aujourd'hui, nous disposons du séquençage du génome humain, mais nous devons faire face à des maladies plus complexes, multifactorielles, où il nous faut trouver la part de la génétique (le « terrain ») et d'autres facteurs plus environnementaux, comme l'hygiène de vie, le milieu… Le dernier axe concerne les biotechnologies, entre autres pour tester des médicaments à partir d'animaux génétiquement modifiés, dont des porcs.

> **« Je reste médecin dans l'âme »**

Où en est-on des recherches sur la mucoviscidose ?

Cette maladie rare touche environ 6 000 malades, dont 350 en Bretagne, une des régions les plus concernées, et plus encore le Finistère. Je travaille sur cette maladie depuis 1984. Avec des collègues anglais, nous avons failli être les premiers à découvrir le gène de la mucoviscidose, à quelques mois près ! Finalement, c'est une équipe américaine qui l'a découvert. Suite à cela, nous avons bien coopéré et mis en place un consortium international pour échanger nos données en temps réel sur la maladie et sur les milliers de mutations recensées du gène. L'espérance de vie, qui était de moins de 10 ans dans les années 60, est aujourd'hui entre 35 et 40 ans. Et nous devrions l'augmenter de 10 à 15 ans grâce à des médicaments spécifiques liés à meilleure connaissance des mutations du gène de la maladie. Nous proposons aux parents de familles à risque des tests de diagnostic précoce, à 10 semaines de grossesse. Il s'agit là d'une application de la médecine dite « prédictive ». Mais je reste médecin dans l'âme. Mon regret ? Ne pas être d'avantage au chevet des malades, pour les soigner, même si nous travaillons très étroitement avec le monde médical et les associations de parents ou de malades.

Quelles sont les grandes avancées de la recherche dans votre domaine ?

Le projet de génome humain lancé dans les années 90 a abouti une dizaine d'années plus tard. Les technologies ont beaucoup évolué. Il est possible de faire une carte du génome en une semaine et à des prix accessibles grâce aux biotechnologies et à la bioinformatique. L'avenir passera par de nouveaux médicaments et l'utilisation de « cellules souche », dans le cadre d'une médecine dite « régénérative ». Ces évolutions posent des questions éthiques, qui engagent la vie dans toutes ses dimensions.

Interview réalisée par Rémi Mer

* INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médicale

quizz

Au retour des veaux du marché

En cas de retour de marché : dois-je faire un contrôle par prise de sang ? VRAI

Le contrôle à l'introduction est obligatoire, sauf si le marché impose des bovins avec carte verte, en provenance exclusive de cheptel « indemne d'IBR » et avec un transport sécurisé (même conditions sanitaires que le marché).

Le retour d'un veau dans son élevage présente-t-il un risque sanitaire ? VRAI

Lors du marché, le veau a été en contact avec d'autres bovins susceptibles de l'avoir contaminé. En retournant dans l'élevage, il peut être porteur transitoire de virus ou bactéries et ainsi contaminer les bovins du cheptel. Cette pratique est donc à éviter.

Dois-je isoler mon animal au retour du marché ? VRAI

L'isolement de l'animal pendant au moins 21 jours est indispensable pour observer d'éventuels signes cliniques.

En résumé, il faut éviter la reprise d'un veau provenant du marché.

Thierry Le Falher, Responsable Veille sanitaire

mobilisation

Les avortements, ça se déclare !

La brucellose est une zoonose grave. Les éleveurs arrivent en tête des professions les plus exposées. En France, elle a été récemment trouvée sur des bovins et des bouquetins.

En élevage bovin, ovin ou caprin, la bonne qualité du dépistage brucellose repose sur vos déclarations à votre vétérinaire sanitaire dans les 8 jours suivant l'avortement. En production bovine, la déclaration est obligatoire et doit être systématique. En production ovine et caprine, elle s'effectue dès lors que 3 avortements ou plus ont été détectés sur une période de 7 jours ou moins, en prenant toujours soin d'inscrire l'événement sur votre registre d'élevage. Le dépistage d'autres maladies de bovins (fièvre Q, BVD, néosporose) ou de petits ruminants (toxoplasmose, chlamydiose, fièvre Q…) repose aussi sur les déclarations effectuées.
Soyez civique : notre réseau de surveillance sanitaire collectif sera performant.
Soyez vigilant : aucune maladie ne doit être sous-estimée !

Laurent Cloastre
Responsable technique OVS

bien être animal

Une brosse pour assurer le confort des vaches !

L'accès en permanence à une brosse permet aux vaches de satisfaire leurs besoins de toilettage et de soulager leurs démangeaisons.

Les vaches utilisent la brosse pour atteindre les zones difficiles à gratter comme le dos ou la queue, mais c'est en majorité (63%) pour la tête.
Une vache fréquente en moyenne 3 à 4 fois par jour la brosse avec une durée de 6 à 7 minutes à chaque utilisation.
La brosse constitue un point d'intérêt pour les vaches. Il faut donc éviter de l'installer dans une zone de haute fréquentation pour ne pas nuire au mouvement normal des animaux. L'idéal est un passage entre les rangées de logettes suffisamment large avec un sol antidérapant. Pour éviter de contaminer l'eau d'abreuvement ou les aliments par les poils et les poussières, elle doit se situer à plus de 2 mètres des abreuvoirs ou de la table d'alimentation.

Daniel Le Clainche
Référent Bâtiment Bien-être

paratuberculose ovine

Synthèse de l'observatoire sur 3 ans

Dans le but d'évaluer la prévalence de la paratuberculose ovine en Bretagne, le GDS a recherché la présence d'animaux séropositifs ou douteux à partir des prélèvements de prophylaxie de la brucellose. Au total, 82 cheptels pris au hasard pour un total de 3177 animaux. Parmi ces cheptels, 3 sont ou ont été vaccinés contre la paratuberculose. Ce mode d'échantillonnage nous permet également d'évaluer la présence de paratuberculose dans un élevage : en moyenne 3,18% des animaux par élevage sont séropositifs, ce pourcentage passe à 0,57% si on extrait les élevages vaccinant ou ayant vacciné.
Au total 7,24% des animaux testés, soit 230 animaux se sont révélés positifs ou douteux. Si on extrait les élevages vaccinant, ce pourcentage passe à 0,77% (22 animaux positifs ou douteux).
La paratuberculose est présente dans 17 élevages sur 82 dépistés soit 20,7%, ce qui est très en deçà des pourcentages souvent avancés (de l'ordre de 50% des élevages).
Cet observatoire permet de conclure que la paratuberculose ovine est visiblement présente dans 1 élevage sur 5 et avec un taux d'animaux positifs très faible (0.57%). On peut donc affirmer que la paratuberculose ovine exerce une faible pression sanitaire en Bretagne.

François Guillaume, Référent vétérinaire Petits ruminants

biosécurité

Sécuriser les pratiques d'épandage

Lorsque les déjections animales sont épandues il faut prévenir les risques de contamination des produits consommés par les bovins (fourrage, eau, …). Les maladies principales transmissibles par ce biais sont la salmonellose, le botulisme et la paratuberculose. Si l'épandage ne peut être évité, certaines règles de prévention doivent être respectées.

Les fumiers secs (>65% MS) seront préférentiellement utilisés sur parcelles labourées avec un enfouissement. Les poussières de ces fumiers secs peuvent diffuser des agents pathogènes : à proximité d'une pâture, il ne faut donc pas épandre en conditions de vent défavorables et respecter une distance de 20 mètres minimum. Sur pâture, un délai d'attente de 3 semaines est nécessaire avant pâturage ou première coupe en fourrage (ensilage, foin).
Les fumiers moins secs (< à 65% MS) seront épandus sur les parcelles qui seront labourées.
Pour les lisiers, l'utilisation d'une tonne à pendillards ou à injection de surface est nécessaire tout en respectant un délai de 3 semaines avant le pâturage (ou fauche). En cas de grand vent, il faut différer l'opération.

Félix Mahé, Référent Biosécurité

vigilance

Besnoitiose : le point sur la maladie

La besnoitiose est une maladie anciennement connue à travers le monde. En recrudescence en France, elle est apparue en Bretagne : un cas a ainsi été diagnostiqué en Ille-et-Vilaine.

C'est une maladie vectorielle, transmissible par des insectes hématophages (qui se nourrissent du sang) comme les taons, les mouches piqueuses ou stomoxes… Dans les troupeaux contaminés, l'utilisation d'aiguille non stérile présente un risque de transmission majeur. La maladie peut toucher seulement quelques animaux ou un lot entier.

Après une incubation d'une semaine, se succèdent trois phases. La 1re phase fébrile de 3 à 10 jours s'accompagne de fièvre, d'essoufflement et d'écoulements. Elle est suivie d'une phase d'œdèmes de 1 à 3 semaines : la peau est alors chaude et douloureuse (chanfrein, membres, mamelle,…). La dernière phase de sclérodermie dure plusieurs mois et est caractéristique de la maladie. La peau s'épaissit, se plisse ; des kystes apparaissent sur les yeux. La maladie peut conduire à la mort. Seuls les traitements précoces peuvent présenter une relative efficacité et il n'y a pas de vaccin. La lutte repose donc sur une gestion sanitaire.

La maladie est rarement suspectée dans les zones indemnes. De plus, les animaux infectés ne présentent pas toujours de symptômes et la suspicion doit être confirmée par une sérologie. Les animaux provenant des départements infestés peuvent être dépistés. Les premiers symptômes de la maladie, surtout en période d'activité des insectes transmetteurs, ainsi que l'épaississement de la peau, peuvent faire suspecter cette maladie. Consultez alors votre vétérinaire !

Grégoire Kuntz, Référent Maladies émergentes

aviculture

Maîtrise des coléoptères en poulailler

De nombreux aviculteurs constatent une moindre efficacité des traitements insecticides pour maîtriser les populations de ténébrions en poulailler.

L'efficacité des molécules dépend de leur mode d'action sur les insectes (effet sur l'organisme ou le cycle de développement). 3 groupes de produits adulticides à modes d'actions différents existent (pyrèthrénoïdes et organophosporés, néonicotinoïdes, spinosines). Tout signe d'inefficacité d'un produit utilisé depuis plusieurs années, doit faire passer à une molécule d'un groupe différent, et ce pendant 1 an minimum. Un quatrième groupe comprend les larvicides exclusifs.

Certains protocoles de traitement combinent une action adulticide et parfois larvicide. Dans les bâtiments avec sol en terre battue, le traitement larvicide est nécessaire car une partie des insectes s'y réfugie.

C'est au moment du départ des volailles, à l'enlèvement du fumier puis avant la mise en place des poussins (par pulvérisation des parois ou par thermo nébulisation ou fumigène) qu'il faut traiter avec un adulticide.

Les larvicides s'utilisent sur la litière avant la mise en place, 1 fois tous les 3 lots en poulets ou 2 fois par an en dindes sur les lots démarrant au printemps et en été.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Félix Mahé.

Félix Mahé, Référent Avicole

apiculture

Aethina Tumida : alerte au nouveau ravageur

En Europe, un 1er foyer d'*Aethina tumida*, petit coléoptère des ruches, a été notifié dans le Sud de l'Italie le 5 septembre 2014, puis un second, 12 jours après, à 2 km. Les autorités italiennes ont déterminé deux zones pour procéder au recensement et à l'inspection des colonies d'abeilles :

Une zone dite « de protection » de 20 km autour des deux premiers foyers, avec inspection systématique de tous les ruchers ; et une zone dite « de surveillance » de 100 km autour des foyers, avec visite ciblée de ruchers jugés « à risque ».

Au 9 mars 2015, 61 foyers avaient été détectés, tous détruits par la suite. Au 20 avril 2015, les visites effectuées ne mettent pas en évidence de nouveaux foyers depuis décembre 2014.

En Bretagne, sous le pilotage de l'Administration et appuyé par le conseil de la section apicole de GDS Bretagne, une information de vigilance a été adressée à la totalité des 4526 détenteurs connus. Les facteurs de risque sont fortement liés aux mouvements de reines, d'essaims et de matériels avec les zones sensibles. Toute suspicion doit être déclarée aux DD(CS)PP.

Pour en savoir plus :
http://www.plateforme-esa.fr

Informations disponibles sur www.gds-bretagne.fr

Ténébrions sur le sol d'un poulailler

Ovins

• PARASITISME

Surveiller l'excrétion parasitaire par prélèvements coprologiques des différentes catégories d'animaux (agneaux, agnelles, brebis) tous les 30 à 45 jours après la mise à l'herbe.
Prélever 15g de crottes fraîches par animal sur 7 à 8% des animaux d'un lot. Réaliser un mélange homogène dans un pot. Faire parvenir l'échantillon au laboratoire accompagné d'une fiche commémorative sous 24 heures. L'interprétation des résultats d'analyses doit être faite en relation avec l'état sanitaire du lot (croissance, note d'état corporel, coloration des muqueuses oculaires, souillure de l'arrière-train).
La réalisation de coprologies permet d'évaluer l'importance du parasitisme dans un lot d'animaux et de rationaliser les traitements anthelminthiques.

Alban Barbé
Section Ovine

Caprins

• ENTRETIEN DE LA MACHINE À TRAIRE

Pour garantir le bon fonctionnement de la machine à traire et ainsi préserver la santé de la mamelle des chèvres et la qualité du lait, un certain nombre d'opérations sont nécessaires :

- À chaque traite : vérifier le niveau de vide du manomètre au démarrage, pendant la traite et être attentif aux bruits inhabituels.
- Immédiatement après chaque traite : nettoyer et désinfecter afin de limiter les risques de contamination bactérienne du lait et le développement d'agents pathogènes sur les manchons trayeurs.
- Toutes les semaines : vérifier le niveau d'huile de la pompe à vide.
- Tous les mois : dépoussiérer les filtres des pulsateurs et du régulateur.
- Tous les 6 mois : vérifier les déposes automatiques (cordelettes, membranes de coupures de vide).
- Tous les ans : réaliser le contrôle Optitraite® de l'installation par un agent agréé.

Remplacer les manchons trayeurs selon les préconisations suivantes : 2 500 traites pour les manchons en caoutchouc ; 5 000 à 7 000 traites pour les manchons en silicone.
Vérifier régulièrement la température de la solution de lavage de l'installation de traite ; elle doit être supérieure à 65°C en début de lavage et inférieure à 38°C en fin de lavage.

Daniel Le Clainche
Référent Technique de traite

Muscidifurax raptor © Franck Lollivier

Lutte contre les mouches : pensez aux méthodes alternatives

Pour lutter contre les mouches, des préparations contenant des pupes de mouches parasitées par des larves de mini-guêpes sont en vente. En les déposant sur les litières à des endroits stratégiques dès les premières apparitions, *Muscidifurax raptor* et *Spalangia cameroni* vont rapidement éclore et détruire les pupes de mouches, soit en les consommant, soit en pondant leurs œufs à l'intérieur, préparant ainsi la génération suivante de prédateurs. Ainsi, une mini-guêpe tue en moyenne 100 futures mouches durant sa vie. En quelques semaines, un équilibre s'établit entre les populations de mini-guêpes et de mouches, maintenant ces dernières à un seuil acceptable. En fonction du nombre de mouches présentes, 3 à 4 lâchers espacés de 2 à 6 semaines seront nécessaires au cours de la saison.

Hélène Maunoury
Rédacteur technique

Benjamin Seiler
Au pays des eaux vives

Benjamin Seiler passe aujourd'hui le plus clair de son temps auprès des éleveurs. Mais l'homme a une autre passion au contact de la nature sauvage, le kayak.

Son enfance, il l'a passé au nord de Béziers, dans une commune rurale, en pleine zone viticole. *« J'aimais la biologie, celle des animaux, plus que celle des plantes »*, avoue-t-il. De là viendra sa passion pour l'élevage.

Lors de ses études d'ingénieur agronome à l'Enita de Bordeaux dans les années 2000, il avait déjà eu l'occasion de prendre contact avec les organismes d'élevage de l'Ouest au cours d'un stage de 6 mois à l'URCEO (devenu depuis Evolution). Mais son attrait pour l'élevage le conduira encore plus près des hauts lieux des formations des techniciens d'élevage, comme le centre de Canappeville. Pour un peu, il aurait pu devenir éleveur lui-même. En fait il sera embauché comme co-responsable de l'élevage du centre de Quinténic (22). Là, il faut savoir lier intimement la pratique de la traite et de la conduite des cultures avec la transmission des savoirs.

Repères

1984 Naissance à Clichy-La-Garenne (92)

2002 Baccalauréat à Narbonne, série STL

2002 - 2007 Prépa Agro à Toulouse, puis Enita de Bordeaux

2008 Formateur au centre de Canappeville (Eure)

2009 Formateur et co-responsable de l'élevage du centre de formation de Quinténic (22)

2013 Arrivée au GDS 35

Il faut savoir observer les pratiques des éleveurs

Cette expérience lui sert aujourd'hui au quotidien dans ses relations avec les adhérents du GDS qui font appel à ses compétences, notamment pour des problèmes de qualité du lait. Il ne rechigne pas à se lever de bonne heure pour assister à la traite avant de faire ses recommandations. « *Il faut savoir observer les pratiques des éleveurs, surveiller l'état de santé des animaux, vérifier le fonctionnement de la machine à traire, consulter les données de l'élevage…* », rappelle Benjamin, en spécialiste des questions complexes. « *J'aime bien me creuser la tête pour trouver des solutions dans le but d'améliorer la situation des éleveurs qui nous sollicitent* », rajoute-t-il. Parfois la situation n'est pas simple, c'est un peu « Cauchemar dans la salle de traite », comme il dit, par analogie à la célèbre émission sur la cuisine sur M6. « *Ce n'est pas toujours facile de conseiller aux éleveurs – et éleveuses – de changer leurs habitudes* », même si c'est dans l'intérêt même des éleveurs pour sauver des situations parfois délicates. Mais son expérience de formateur lui a fait découvrir les vertus de la pédagogie.

Qu'est ce qui peut amener un gars du Sud à venir se perdre sur les côtes bretonnes ?

Le hasard de la vie, ou sa quête des horizons sauvages et son attirance pour les sports aquatiques ? Toute la famille vit au rythme du kayak : un père amateur de descentes en eaux vives, un frère champion de France et vice-champion du monde en équipe en kayak slalom. En Bretagne, Benjamin attend les tempêtes pour vivre des sensations fortes, « se faire secouer un peu » avec son équipe de copains du club de Saint-Brieuc. Son coin favori ? La baie de Cancale avec ses grands courants, une véritable aire de jeux pour l'amateur de kayak de mer ! Pas question pour autant de prendre des risques, le kayak en mer ou en rivière se pratique en petits groupes. Son programme de sorties est presque fait pour retrouver les copains dans des rassemblements de descente en rivière. On appelle cela dans le jargon de kayakistes des « concentrations ». C'est dire si cela attire du monde. « *Nous sommes parfois plusieurs centaines à descendre la même rivière en aval de barrages, quand Edf lâche les eaux, en toute sécurité* », rajoute-t-il. Son fils de 3 ans devra encore attendre un peu pour faire une descente avec son père. Mais le virus est déjà là. Il y a des maladies contre lesquelles les vaccins sont peu efficaces. La passion du kayak est de celles-là.

> **« J'aime bien me creuser la tête pour trouver des solutions. »**

Propos recueillis par Rémi Mer

Juste une image

... vu quelque part dans le Finistère

GDS Bretagne - 13 rue du Sabot - BP 28 - 22 440 Ploufragan - www.gds-bretagne.fr

L'action sanitaire ensemble

GDS Bretagne